

Les appels à projets (AAP) et co-financiers

Région Nouvelle-Aquitaine

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/> : vie associative, international

Financement spécifique CJB/Règlement d'Intervention Mobilité Non-formelle. Procédure centralisée par la DRAJES:

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/jeunesse/chantiers-internationaux-de-jeunes-benevoles>

Financement de projets avec des lycées / Règlement d'Intervention « Projets Éducatifs Jeunesse » :

[Actions éducatives Nouvelle-Aquitaine – Volet 1 : Projets Éducatifs Jeunesse](#)

Avec l'appui des RÉFÉRENTS JEUNESSE de la Région Nouvelle-Aquitaine pour tout projet concernant des lycéens.

DREAL Nouvelle-Aquitaine

Financement spécifique CJB/Procédure centralisée par la DRAJES avec deux axes prioritaires :

- Environnement : restauration des espaces naturels et entretien des rivières dans le respect des écosystèmes et des espèces endémiques ;

- Restauration du bâti patrimonial : promotion des techniques traditionnelles de restauration du patrimoine en limitant les impacts sur l'environnement (taille de pierre, enduits et badigeons...)

Pour une information en continu sur les financements possibles de vos projets en Nouvelle-Aquitaine :

Plateforme ADDNA <https://aides-dd-na.fr/>

Les Objectifs de Développement de Durable

(ODD) : <https://www.ecologie.gouv.fr/ODD>

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

DRAC

Financement spécifique CJB/Procédure centralisée par la DRAJES + envoi dossier technique auprès de la DRAC: tous les dossiers doivent être transmis au printemps au plus tard. Toute demande de subvention doit avoir fait l'objet d'un bilan annuel ; sans le bilan N-1 de votre action, pas de subvention possible, sauf, évidemment pour les nouveaux projets.

Soutien UNIQUEMENT les MONUMENTS HISTORIQUES classés ou inscrits.

Seuls les sites répertoriés sur la plateforme des monuments inscrits, protégés ou classés sont recevables. Dans ce cas uniquement, possibilité de proposer une action de rénovation du patrimoine bâti ou de l'entretien du site.

Base de données « Mérimée » ou Atlas du Patrimoine

<https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Protections-labels-et-appellations/Protection-au-titre-des-Monuments-historiques>

Il s'agit **d'une subvention de fonctionnement et non d'un investissement**, qui peut participer au financement de travaux d'entretien non-soumis a permis de construire ou de travaux nécessitant une autorisation officielle.

Si les actions proposent des **liens avec les projets EDUCATION ARTISTIQUE et CULTURELLE (EAC)** des établissements scolaires, co-financement possible si les projets sont adressés **avant MAI 2021 aux services DRAC Nouvelle-Aquitaine.**

PJJ

Les projets sont à co-construire avec les Directions Territoriales (DT).

Contact : Bénédicte Laronze benedicte.laronze@justice.fr

Financement via le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD)

en fin de chaque année civile : <https://www.cipdr.gouv.fr/le-cipdr/le-fipd/>

Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) 1

Formation des bénévoles Nouvelle-Aquitaine 2022 : cloturé le 31/01/2022.

Le partenariat Etat/Région mis en place depuis 2017 se poursuivra cette année. Il se matérialise par une unique note d'orientation : [2022 - FDVA 1 : Formation des bénévoles | Académie de Bordeaux \(ac-bordeaux.fr\)](#)

CAF

Dans le cadre des actions à destination des **mineurs**, les CAF au niveau départemental peuvent être sollicitées. Pour être admis, il faut choisir de se déclarer en ACM auprès du SDJES (si choix de déclaration en séjour spécifique, pas forcément de soutien CAF).

<https://www.aide-sociale.fr/aide-vacances-familiales/>

La mise en œuvre de cette aide aux vacances qui peut concerner les CJB est mise en œuvre au niveau départemental ; il faut donc vous rapprocher de la CAF de votre département en amont de votre chantier.

<https://annuaire.action-sociale.org/CAF/region-nouvelle-aquitaine.htm>

et

[Ma Caf - Les aides vacances 2022 | caf.fr](#)

Sur RESANA, vous trouverez la liste des aides vacances CAF par département au lien suivant :

https://resana.numerique.gouv.fr/public/information/consulterAccessUtl?cle_url=279453765Vz1QMFZaVWIQPvcxUT8HJwQ6XmNXdIY/DGdWa1MyWmBXZVJnAWcBY1ZmAzo=

La plateforme SoMobilité pour la diffusion des offres auprès des jeunes

Coordonné par le CRIJ Nouvelle-Aquitaine depuis janvier 2020, [So_Mobilité](#) est un service d'information et d'orientation gratuit permettant aux jeunes de Nouvelle-Aquitaine d'être accompagnés sur leur projet de mobilité internationale.

Grâce à l'implication d'un réseau de 30 opérateurs dans la région, les jeunes ont l'opportunité d'échanger avec un conseiller proche de chez eux lors d'un entretien individualisé et de repartir avec des pistes de mobilité adaptées à leur profil et à leurs attentes.

Tous les grands domaines sont couverts par So Mobilité : études, stages, emploi, volontariat, échanges de jeunes, séjours linguistiques, chantiers de jeunes, initiatives solidaires...

Un système de prise de rendez-vous en ligne permet de demander un entretien à distance (visioconférence ou par téléphone).

La coordination régionale COTRAVAUX N-A est en charge du lien entre la plateforme et le réseau des CJB : aquitaine.cotravaux@gmail.com Une publication des offres de chantier est centralisée par la chargée de mission et prévue en avril de chaque année.

Pour toute information complémentaire sur So Mobilité, vous pouvez contacter l'équipe So Mobilité d'Info Jeunes Nouvelle-Aquitaine :

· Mail général : contact@somobilite.fr

- Site de Bordeaux : Adrien DE SOUSA / 05 56 56 00 56
- Site de Limoges : Alicia BEUCHER / 05 55 10 08 00
- Site de Poitiers : Annalisa LETTIERI / 05 49 60 68 68

Tutoriel pour l'utilisation de la plateforme Resana

<https://resana.numerique.gouv.fr/public/perimetre/consulter/4624> : dossier Ressources et Outils / Tutoriel Resana)

<https://resana.numerique.gouv.fr/public/perimetre/consulter/4624/> : onglet « Besoin d'aide ? »